

NO 60

ARGUS JOURNAL

MAI/JUIN/JUILLET/AOUT 1983 MAY/JUNE/JULY/AUGUST

Bulletin de nouvelles publié par la C.B.P.Q./C.P.L.Q.
News Bulletin published by the C.B.P.Q./C.P.L.Q.
360, rue LeMoyne
Montréal, QC
845-3327

SOMMAIRE / CONTENTS

2 Mot de la présidente - A word from the President

14e CONGRES ANNUEL - QUEBEC, 5 au 7 mai 1983

- 3 Hommage de la Corporation à monsieur Denis Vaugeois
5 Hommage de la Corporation à monsieur Pierre Matte
7 Discours de monsieur Clément Richard, Ministre des Affaires culturelles
10 Session A-1: Le bibliothécaire professionnel, un spécialiste en
traitement... une espèce en voie de disparition?
10 Session B-1: Le bibliothécaire professionnel, un courtier en information
et un conseiller en documentation
11 Session C-1: La Vidéo: une tradition instantanée
11 Session D-1: La gestion de la décroissance économique
12 Session A-2: Le bibliothécaire professionnel, un concepteur de systèmes
13 Session B-2: Le bibliothécaire professionnel et le marketing
14 Session C-2: Vidéothèque: Marketing et implantation: étapes à franchir
14 Session D-2: La gestion de la décroissance économique
15 Plan Biennal
18 Procès-verbal de la 14e Assemblée générale annuelle de la Corporation
24 Extraits de lettres de l'ex-président, monsieur Paul-Emile Filion

DOSSIERS ET NOUVELLES

- 29 Nouvelles de Concordia University, de McGill University, de la
Bibliothèque nationale du Canada et de la Cité de LaSalle

TRIBUNE LIBRE

- 30 Lettre de madame Kathleen Mennie-de Varennes

Courte allocution prononcée le 7 mai lors de la 2e partie de l'assemblée générale annuelle.

Chers(es) collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. C'est avec beaucoup de fierté que j'accepte de présider aux destinées de notre Corporation au cours des prochains douze mois.

Ma première tâche consistera à remercier notre président sortant, Monsieur Paul-Emile Filion, dont le mandat à la présidence s'est poursuivi sur une période de deux ans. Vous vous rappelez, à Sherbrooke, il nous a engagé dans des actions regroupées autour des trois C, soit la Conscription, la Concertation et la Conférence de l'IFLA. A l'UQAM l'an dernier, les actions proposées revêtaient deux T, Tâches et Titre auxquels aboutit notre présent congrès.

La 48e Conférence générale de l'IFLA a eu lieu, la Corporation y a affirmé sa présence avec succès. La concertation fut permanente grâce à l'étendue des contacts que notre président a su établir avec nos membres et les autres organismes. Quant à la conscription, le nombre de membres présents à ce 14e congrès aussi bien que la lecture des rapports annuels des comités prouvent l'engagement et l'enthousiasme qui répondent à cet objectif. Merci, monsieur Filion. J'aurai, soyez-en sûr, à faire de nouveau appel à vos conseils et à votre grande expérience.

A titre de présidente, je m'engage à continuer les actions entreprises et à respecter les orientations que l'assemblée générale et les ateliers bien-naux ont tracées. J'étudierai avec les membres du Bureau toutes les possibilités de réaliser notre plan d'action et d'y consacrer toutes nos ressources. Ce plan visera à amplifier notre présence comme Corporation dans la société québécoise et appuiera l'action individuelle de tous nos membres dans leurs milieux respectifs. Soyez tous assurés de mon entier dévouement à la cause de la Corporation.

Merci,

La présidente,
Rachèle Tremblay, bibl. prof.

HOMMAGE DE LA CORPORATION DES
BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS DU QUEBEC A
MONSIEUR DENIS VAUGEOIS

Bien chers collègues,

En me chargeant de rendre hommage à monsieur Denis Vaugois au nom de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, son président, mon collègue et ami, le Révérend Père Paul-Emile Filion, S.J., ne pouvait me faire de plus grand honneur et de plus grand plaisir.

Par cet hommage public à monsieur Denis Vaugois, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec exprime l'estime que ses membres lui portent et la considération qu'ils ont pour son oeuvre. Elle s'acquitte en même temps d'une dette de reconnaissance pour le travail incessant qu'il a accompli avec détermination et dévouement, j'irais même jusqu'à dire, avec abnégation, pour tâcher de couvrir le Québec de bibliothèques publiques et donner à sa population des instruments d'information et de culture qui soient dignes d'elle et lui permettent de s'épanouir pleinement.

Les hommes politiques posent parfois des gestes d'une haute portée culturelle et sociale qui passent trop souvent inaperçus et qu'on oublie trop rapidement. Il est bon et louable qu'à l'occasion on leur témoigne un peu de gratitude.

Monsieur Vaugois fait partie de cette catégorie d'hommes politiques, convaincus et dynamiques, qui savent faire des choix judicieux pour le bien de la population qu'ils servent et y consacrent sans compter toutes leurs énergies.

George Bernard Shaw a écrit: "L'imagination est le commencement de la création. On imagine ce que l'on désire. On veut ce que l'on imagine. Et l'on finit par créer ce qu'on veut".

Monsieur Vaugois a en quelque sorte suivi ce cheminement. Il a d'abord conçu dans ses grandes lignes le plan de développement des bibliothèques publiques qu'il désirait mettre en application pour que toute la population du Québec puisse bénéficier de leurs services. Il l'a expliqué avec conviction à ses collaborateurs dont je suis honoré de faire partie. Il a travaillé avec eux à son élaboration et à sa mise en oeuvre. Je me souviens, par exemple, des longues séances de travail où nous jugions préférable de poursuivre nos discussions autour d'un sandwich et d'un café pendant l'heure des repas. Les soldats trouvent, en effet, les campagnes moins ardues lorsque le général est à leur côté.

C'est ainsi qu'il a réussi à créer ce qu'il voulait et a donné aux bibliothèques publiques un essor sans précédent depuis l'adoption de la loi des bibliothèques publiques, essor auquel son nom restera pour toujours attaché.

Si monsieur Vaugois a mis tant d'efforts et de courage à la conception et à la mise en oeuvre de son plan de développement des bibliothèques publiques, c'est qu'il était fermement convaincu de leur importance pour les Québécois. Il l'était depuis son jeune âge, alors qu'il fréquentait la bibliothèque municipale de Trois-Rivières. Lorsqu'il était étudiant et en qualité de professeur d'histoire, il a toujours été un habitué des bibliothèques; si bien qu'il a un jour décidé de devenir leur fournisseur en tant qu'éditeur et libraire. Il avait d'ailleurs déjà commencé, dès le collège, à publier le Boréal Express.

Pour mettre son plan à exécution, il n'a rien négligé et a tout mis en oeuvre:

- Entouré des membres de la Commission des bibliothèques publiques, il a d'abord présenté et expliqué son plan fort alléchant de développement des bibliothèques publiques aux maires et autres représentants des municipalités, à l'occasion de leur congrès, en septembre 1979. C'était la deuxième fois seulement que l'Union des municipalités consacrait aux bibliothèques publiques une réunion complète de son congrès et jamais on avait vu tant d'élus municipaux s'intéresser aux bibliothèques publiques.
- Puis, dès le début de l'année suivante, il lança lui-même un blitz de propagande auquel participèrent trois sous-ministres, le Directeur du livre, la Direction des communications, les bureaux régionaux et le personnel du Service des bibliothèques publiques. En deux mois, la plupart des municipalités de plus de 5,000 habitants avaient été visitées et leurs administrateurs de même que la population intéressée étaient au courant des généreuses subventions que le ministère des Affaires culturelles mettait à leur disposition pour établir, construire ou rénover leur bibliothèque. A la suite de ces tournées, une quarantaine de magnifiques bibliothèques municipales (dont la bibliothèque publique de Québec que nous venons de visiter est un bel exemple) ont été construites ou rénovées.
- Accompagnant le Premier Ministre à Toronto, il profita de l'occasion pour lui faire visiter la bibliothèque publique qui dessert cette métropole. Il paraît que cette visite surprise avait créé tout un émoi chez le personnel de cette bibliothèque.
- Il invita six maires ou leur représentant à accompagner la Commission des bibliothèques publiques du Québec qui, pour la première fois, rencontrait l'Ontario Public Library Council et à visiter de bonnes bibliothèques. Cette tournée favorisa la construction ou la rénovation de trois bibliothèques municipales et de plusieurs succursales ou maisons de la culture de la bibliothèque municipale de Montréal.
- S'il n'est pas ici, aujourd'hui, pour recevoir cet hommage, c'est qu'il est sur le chemin du retour d'un voyage d'une vingtaine de jours en Californie, où il se proposait d'aller visiter les magnifiques bibliothèques publiques qui s'y trouvent.

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec tient aujourd'hui à témoigner publiquement sa gratitude à monsieur Denis Vaugeois qui, en sa qualité de ministre des Affaires culturelles de 1978 à 1981, a conçu avec une remarquable clairvoyance un excellent plan de développement des bibliothèques publiques pour donner à tous les citoyens québécois des instruments d'information et de culture comparable, à tout le moins, à ceux dont bénéficient les citoyens des autres provinces, ou des Etats du pays voisin. Puis, il a travaillé à sa concrétisation avec l'enthousiasme, l'énergie et le dynamisme qu'on lui connaît.

Comme l'a déjà signalé son successeur à la direction des Affaires culturelles, monsieur Clément Richard, qui poursuit avec la même conviction l'oeuvre de son prédécesseur, le nom de monsieur Denis Vaugeois restera toujours lié à l'intense développement des bibliothèques publiques du Québec qu'il a si bien su favoriser et les quelque quarante bibliothèques qui se sont créées, ont été construites ou rénovées, comme celles qui le seront dorénavant, grâce aux programmes d'aide qu'il a conçus, constitueront autant de monuments qui témoigneront de son oeuvre pour améliorer cette structure de base de la culture québécoise que sont les bibliothèques publiques.

Monsieur Vaugeois, nous vous disons tous merci et vous assurons de notre admiration.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec

HOMMAGE DE LA CORPORATION DES
BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS DU QUEBEC
A MONSIEUR PIERRE MATTE

Cher monsieur Matte,
Chers(es) collègues,

Au moment où vous venez de quitter le poste de Directeur du Service des bibliothèques publiques du Québec, la Corporation tient à souligner les nombreuses années que vous avez consacrées à l'essor des bibliothèques publiques et au sort des bibliothécaires, vos collègues professionnels. En vous, la Corporation veut saluer une personne éminente dont la carrière pourrait s'exprimer, sobrement mais magnifiquement, sous trois fois la lettre "S".

Le premier "S" exprime le sérieux de votre engagement social et professionnel. Votre premier emploi, sauf erreur, vous a amené à la Maison Bellarmin, à l'époque un haut-lieu de l'action sociale et nationale au Québec, et où vous avez oeuvré avec Georges-Aimé Chartrand, Bernard Léveillé et le P. Louis Lavoie, S.J. Ce dernier a su vanter "vos hautes et nombreuses qualités" à l'occasion de votre accession à la présidence de l'ACBLF en 1959. Notons, en passant, qu'avec de tels collègues, monsieur Matte a préparé la venue du P. Edmond Desrochers, S.J. Puis, pour tracer la voie aux bibliothécaires de 1980 qui s'engagent dans les carrières "alternatives", vous avez mis vos talents au service du personnel et des relations publiques de la grande compagnie de Shawinigan et, de là, vous êtes passé à la bibliothèque municipale de votre ville. C'est alors que monsieur Gérard Martin est venu vous chercher en 1960 pour le seconder dans une tâche bien ingrate à l'époque, mais dont vous venez de recueillir les fruits magnifiques qui, comme dirait le poète d'antan, "passent la promesse des fleurs". Vos vingt ans au Service des bibliothèques publiques, pleins de textes bien documentés et de projets longuement mûris, et surtout cette entreprise de persuasion auprès des hauts fonctionnaires, ont fini par aboutir au BCP et à ce plan du ministre Vaugeois dont vous venez de faire l'éloge. Mais entre le prix David et ce plan Vaugeois, il y aura eu les BCP Matte. Cette longue patience, c'est une façon quasi parfaite d'être sérieux. Surtout lorsque ce sérieux s'allie à un autre "S".

Le second "S" qui qualifie également bien votre carrière, c'est celui d'avoir été, toujours, splendidement serein. Personne d'entre nous, à ce que je sache, n'a jamais été témoin d'une saute d'humeur de votre part, ni il y a trente ans, ni hier. En 1959, le P. Lavoie, disait de vous: "tout ce qu'il a, il le donne aimablement et ne demande jamais rien". Cette générosité vous a coûté bien des

heures à préparer des rencontres éclairantes et à trouver des solutions aux conflits de personnalité. Nous en avons été témoins, nous en avons entendu des échos surtout au cours des années de collaboration étroite avec M. Gérard Martin, cet homme si cultivé, et encore davantage durant ces années récentes où vous êtes devenu le grand patron d'un grand service public. Pour tout bibliothécaire, comme pour tout professionnel, ce genre de sérénité, c'est le parfum subtil d'une compétence sérieuse.

Il faut ajouter un troisième "S" qui en vous, comme en tout Canadien et Québécois, fait vibrer une fibre sensible, c'est le "S" qui marque le coin de pays d'où vous venez et où vous retournez passer vos années de retraite, ce troisième "S" chante Shawinigan, votre Natashquan! Pour beaucoup d'entre nous, Shawinigan, c'est la ville de monsieur Matte, une de ces villes dans la province dont le milieu moule et modèle les âmes et les cœurs et les rendent accessibles universellement. Merci à Shawinigan de nous avoir donné Pierre Matte!

Vous nous permettrez, cher monsieur Matte, d'associer à cet hommage votre épouse qui, tout au long de ces années, a su vous seconder de son attention et de son dévouement. Merci, madame Clotilde.

En témoignage de notre admiration, de notre respect et de notre estime, la Corporation vous présentera bientôt, ainsi qu'à monsieur Vaugeois, un livre d'art produit au Québec. Mais dès aujourd'hui, la Corporation voulait honorer, publiquement et très sincèrement, dans le cadre de son congrès annuel, un collègue dont la personnalité et la carrière nous honorent tous, un collègue respecté et très aimé, monsieur Pierre Matte.

Paul-Emile Filion, S.J., bibl. prof.
Président

7 mai 1983

DISCOURS DE MONSIEUR CLEMENT RICHARD
MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Séance d'ouverture du Congrès 1983, Ste-Foy, 5 mai 1983

C'est avec plaisir que j'ai accepté votre invitation de participer à la séance d'ouverture du 14e congrès annuel de votre Corporation, d'autant plus que le thème de vos discussions, "Le bibliothécaire, un professionnel en mutation", convient à merveille à un ministre dont le ministère est précisément, comme vous n'êtes pas sans le savoir, en pleine période de mutation.

Ma présence parmi vous ce soir tombe pile, puisqu'elle me fournit l'occasion de rassurer les nombreux membres de votre profession qui s'interrogent, ou même qui s'inquiètent, au sujet de l'avenir que réserve aux bibliothèques publiques ce ministère en voie de transformation qui hérite en même temps d'une nouvelle structure administrative et d'un programme d'action flambant neuf, rendu public il y a deux jours.

La tournée enrichissante que j'ai effectuée dans toutes les régions du Québec, au cours des premiers mois de 1982, m'a permis d'entendre plus de 700 intervenants et de recueillir plus de 550 mémoires qui m'ont démontré, hors de tout doute, le vif intérêt des Québécoises et des Québécois à l'égard de leur développement culturel. Cet effort collectif de réflexion m'a aussi convaincu que des changements majeurs s'imposaient si le ministère des Affaires culturelles voulait vraiment répondre de façon plus satisfaisante aux attentes exprimées par le milieu.

Les bibliothèques publiques ont fait l'objet de nombreuses interventions dans toutes les régions visitées, et je puis vous assurer qu'elles ont été notées avec un soin particulier. Toutefois (et il ne s'agit pas d'un reproche) il m'a semblé que l'attention privilégiée, que le ministère a accordée à ce secteur depuis 1980, expliquait le ton généralement modéré et positif qui a caractérisé les interventions se rapportant aux bibliothèques publiques.

Vous seriez certainement les derniers à contester l'essor sans précédent que connaît le réseau québécois des bibliothèques publiques depuis quelques années. Il ne fait aucun doute que l'aide financière du ministère des Affaires culturelles joue un rôle de premier plan dans ce développement accéléré qui se poursuit depuis l'entrée en vigueur des mesures inscrites dans le plan quinquennal lancé par mon prédécesseur, monsieur Denis Vaugeois, et que je me suis fait un devoir d'adopter.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1976, le gouvernement actuel n'a pas cessé de s'intéresser au développement des bibliothèques publiques. Nous nous réjouissons des progrès remarquables qui ont été accomplis depuis lors, mais nous admettons très modestement qu'il reste encore énormément à faire dans ce domaine trop longtemps négligé par l'ensemble de la collectivité québécoise.

Il suffit de jeter un coup d'oeil même superficiel sur l'évolution de la participation gouvernementale au financement des bibliothèques publiques pour reconnaître l'importance croissante que le Gouvernement du Québec a accordée à ce secteur qui demeurerait impuissant à s'extraire de son état de sous-développement.

De 1960-61 à 1975-76, soit en 16 ans, les subventions aux bibliothèques publiques ont totalisé 22,057,438\$ pour une moyenne annuelle de 1,400,000\$.

En 1976-77, 4,400,435\$ étaient versés en subventions aux bibliothèques publiques.

Depuis 1980-81, première année d'application de plan quinquennal de développement, l'aide financière a atteint un niveau qui a fait le bonheur des responsables des bibliothèques, tout en provoquant un étonnement légèrement envieux chez les travailleurs des autres secteurs qui sont financièrement tributaires du ministère des Affaires culturelles.

De 12,059,851\$ en 1980-81, les subventions aux bibliothèques publiques se sont élevées à 22,260,537\$ en 1981-82 pour ensuite s'élaner vers un sommet de 27,654,966\$ en 1982-83. Il est évident que les millions de dollars consacrés à l'aide à la construction ont largement contribué à cette flambée dont les effets se font encore ressentir sous la forme de la quinzaine de projets, répartis à travers le territoire, qui sont en voie de parachèvement, soit sur le point de démarrer.

Depuis son adoption en 1980-81, le programme d'aide à la construction ou à la rénovation de bibliothèques municipales a connu un succès phénoménal, en raison d'une part de l'ampleur des besoins à satisfaire, compte tenu de l'indigence qui caractérisait nos équipements municipaux de bibliothèque, mais aussi d'autre part, à cause de la générosité de l'aide financière accordée par l'Etat.

Un bilan récent, établi par le Service des bibliothèques publiques, me permet de vous révéler les informations suivantes:

- après trois (3) ans d'application, ce programme a permis à 38 municipalités urbaines de réaliser 48 projets impliquant une superficie totale de 439,200 pieds carrés ayant fait l'objet de travaux de construction, de rénovation, de réaménagement, etc.;
- le coût total des travaux en question atteint la somme impressionnante de 36,976,218\$, dont 15,725,498\$ (42.5%) défrayés par les municipalités et 21,250,720\$ (57.5%) attribués par les gouvernements supérieurs en fonction des conditions prévues dans le programme du ministère des Affaires culturelles.

Grâce à cet effort conjoint massif des différents niveaux de gouvernement, la superficie totale des locaux des bibliothèques municipales urbaines, qui était de 656,735 pieds carrés en 1976, est passée à 1,218,968 pieds carrés en 1982, soit un accroissement de 86%, performance extraordinaire qui ne se répètera probablement pas de sitôt.

Et pourtant, en dépit de cet effort extrêmement méritoire, il nous faudrait ajouter encore 1,780,000 pieds carrés à notre total actuel, pour atteindre la norme moyenne recommandée de 635 pieds carrés par 1,000 habitants, pour que l'ensemble des citoyens québécois puisse jouir de locaux de bibliothèques adéquats. Il est donc encore beaucoup trop tôt pour nous croiser les bras ou pour reléguer aux oubliettes nos mesures d'aide financière.

L'analyse de nos données 1982 révèle en effet que sur 169 municipalités de 5,000 habitants et plus, 57 sont encore sans équipement de bibliothèque municipale; quant aux 112 bibliothèques urbaines existantes, 36 ont un local dont la superficie est inférieure à 25% de la norme qui leur est applicable, 30 autres sont entre 25 et 50% de la norme, et seulement 46, soit 27% des municipalités concernées, disposent de locaux dont la superficie est supérieure à 50% de la norme.

Conscient des déficiences terribles qui, malgré le rattrapage effectué depuis 1980, affligent notre réseau de bibliothèques publiques, le ministère des Affaires culturelles ne peut certainement pas demeurer inactif. Nous avons déjà affirmé à plusieurs reprises, et ce même si notre programme d'action est très discret à ce sujet, que les programmes actuels d'aide financière aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques centrales de prêt seront maintenus. De plus, nous mettons la dernière main à une politique de la lecture dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois aux avantages et aux plaisirs de la lecture, ce qui aura inévitablement pour effet d'accroître la fréquentation des librairies et des bibliothèques publiques, deux institutions indissociables consacrées à la diffusion de la culture par le livre.

En complément des programmes d'aide financière actuels, un nouveau raffinement sera ajouté qui offrira aux municipalités affiliées aux bibliothèques centrales de prêt la possibilité de recevoir des subventions tant pour l'amélioration de leurs locaux de bibliothèque que pour l'achat de l'équipement spécialisé requis pour leur bon fonctionnement.

La politique de régionalisation que nous avons adoptée entraînera naturellement des changements importants dans les relations du ministère avec sa clientèle. Je crois personnellement que le fait de nous rapprocher de nos partenaires, une fois surmontées les difficultés initiales d'adaptation, se révéleront avantageuses pour tous, dans la mesure où notre préoccupation commune sera centrée sur la satisfaction des besoins culturels des Québécoises et des Québécois.

Durant les prochains mois, la direction du ministère fera connaître les nouvelles règles du jeu aux organismes des secteurs qui sont touchés par la réorganisation administrative en cours. Nous avons la ferme intention de procéder progressivement, délicatement et de veiller à ce que les changements prévus s'accomplissent de façon ordonnée et efficace.

J'invite tous ceux d'entre vous qui travaillent dans le secteur des bibliothèques publiques à collaborer étroitement avec nous pour nous aider à réussir cet important virage que nous entreprenons. Je n'ai aucune objection à ce que vous soyez vigilants tout en conservant la tête froide et l'esprit grand ouvert. Et n'hésitez surtout pas à nous avertir si certains des gestes que nous posons vous paraissent aller à l'encontre de l'objectif conjoint de développement accéléré des bibliothèques publiques que nous poursuivons.

De façon plus immédiate, je vous souhaite un excellent congrès et des échanges fructueux afin que vous puissiez mener à bien la mutation que vous désirez.

SESSION A-1

LE BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL, UN SPECIALISTE EN TRAITEMENT... UNE ESPECE EN VOIE DE DISPARITION?

Pour Christian Beudet (un des animateurs), l'automatisation accentuera la disparition du bibliothécaire au traitement. Tandis que pour Rosario De Varennes (l'autre animateur), le bibliothécaire au traitement demeurera car il en faudra de plus en plus pour maîtriser la masse documentaire disponible.

Et le débat est amorcé: "ETRE OU NE PAS ETRE". Mais ce qui est certain, pour tous les gens présents à cette session: le bibliothécaire spécialiste en traitement est en voie de mutation. Cette mutation est souhaitée par les administrateurs, les bibliothécaires de référence, les usagers et par les intéressés eux-mêmes. Elle sera facile, réussie, créative si le bibliothécaire spécialiste en traitement en est le maître d'oeuvre.

Devant l'automatisation, le bibliothécaire spécialiste en traitement doit se questionner sur ses méthodes de travail et faire en sorte que l'ordinateur devienne l'outil indispensable pour atteindre L'OBJECTIF de toutes les bibliothèques: un accès rapide et facile de la documentation à un plus grand nombre d'usagers. Bibliothécaires spécialistes en traitement relevons le défi et prenons le pouvoir. (1)

Anne-Marie Lachance, bibl. prof.,

(1) cf. conférence de Laurent Laplante (jeudi, 5 mai)

* * * * *

SESSION B-1

LE BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL, UN COURTIER EN INFORMATION ET UN CONSEILLER EN DOCUMENTATION

The purpose of this workshop was to highlight the importance of the user and to emphasize the librarian's role vis-à-vis the user. Mr. Caron described and stressed the unifying element common to all librarians - the ability to develop, organise and make accessible information regardless of its physical packaging in order to satisfy the needs of the user. Further, librarians need not necessarily be associated with a building called "the library" but instead associated with access to information.

The theme of a user-oriented information service was further developed by M. Chaput who insisted that if librarians do not become competent with the new technologies, they risk becoming "technologically illiterate". Their professional and social roles may then be assumed by others. Mr. Chaput described the types of services an "information broker" can offer on a free lance basis and the considerations involved in the creation of such services. For Chaput and Caron, libraries exist to satisfy the user and his/her need for information - the raison d'être that sometimes gets pushed aside by other debates.

Edward A. Collister, bibl. prof.,

SESSION C-1

LA VIDEO: UNE TRADITION INSTANTANEE

La session C-1, ou, comme l'annonçait de façon alléchante le programme "La vidéo: une tradition instantanée", ressemblait de prime abord à la réunion d'un cercle d'initiés maniant avec brio ésotérisme et néologismes de rigueur. Bibliothécaire traditionnelle - cramponnée à l'imprimé, donc - venue chercher là une nouvelle foi (et un mode d'emploi instantané, autant l'avouer) je m'inquiétais... trop vite, heureusement. Le film "Vidéoculture", réalisé par l'ONF et présenté en primeur lors de la dernière Conférence de l'IFLA, fit jaillir l'étincelle: ces cassettes si rébarbatives dans leur hermétisme ne sont que des do-cu-ments, d'information ou de délassément, que l'on consulte, seul ou à plusieurs, en bibliothèque ou chez soi, grâce à l'appareil dit "magnétoscope".

Reconnaissons que la suite de la matinée s'est déroulée dans le même esprit éclairant, qu'il se soit agi de la présentation du marché: producteurs, distributeurs, consommateurs (regroupés ou non en clubs) aussi bien que de l'explication des principes techniques d'enregistrement et de lecture ou des différences entre les divers formats. Spécialistes de leur domaine, très à l'aise, les conférenciers ont réussi une bonne vulgarisation du sujet. Ils ont ainsi inculqué à la néophyte que j'étais un vocabulaire de base et quelques-unes des règles du jeu. Bien plus, je me sens prête à pénétrer dans la bibliothèque la plus proche pour y bouquiner... en vidéo!

Brigitte Buttica, bibl. prof.

* * * * *

SESSION D-1

LA GESTION DE LA DECROISSANCE ECONOMIQUE

Sous-titre de la conférence: la gestion de la décroissance

Afin de nous permettre de mieux comprendre et par là d'évaluer l'impact de la décroissance économique sur l'environnement et en particulier sur le nôtre, les bibliothèques, monsieur Georges Cartier a d'abord fait un brillant exposé sur les problèmes économiques et financiers actuels de la province de Québec. Il a expliqué non seulement la nature et l'étendue des solutions qui s'offraient au gouvernement comme modes de financement, dont les contraintes budgétaires, mais il a également démontré les limites de ces choix. Ce qui importe avant tout, c'est de pouvoir mesurer la valeur d'un service en le ramenant à une certaine tarification et de prouver que ce dernier est important pour la population.

Conscient des difficultés liées à l'évaluation des services rendus dans le domaine de la santé et de l'éducation, M. Cartier a ensuite souligné que le "lobby" est particulièrement important dans ces secteurs. Il est essentiel de démontrer la valeur de nos services de bibliothèques pour la population desservie. Une bibliothèque a des caractéristiques particulières et il faut que les

gens soient conscients de ce que nos services représentent. Il s'agit de créer un indicateur de rareté. L'on doit être en mesure de juger, par nos données, de la valeur sociale des bibliothèques en comparaison à d'autres services. De cette façon uniquement, aurons-nous une allocation de ressources qui correspondra vraiment aux besoins des usagers et non à ceux que les administrateurs croient nécessaires.

N.B. Le texte de la conférence est disponible au secrétariat de la Corporation.

Sous-titre de la conférence: l'impact de la décroissance sur l'environnement.

Les conférences de M. Blondeau et M. Guérette sont venues démontrer plus directement l'application pratique de l'imposition par le gouvernement de contraintes budgétaires sur la gestion des bibliothèques. Il en résulte que le gestionnaire est amené à gérer l'insécurité, soit celle du personnel, des usagers et la sienne. Il doit être alors plus attentif aux autres et changer bien souvent son attitude. Pour ce faire, le "leadership" est essentiel.

Afin de nous aider dans l'adoption d'une attitude plus positive, les conférenciers nous ont fait part de leur expérience personnelle et ont cité des documents pertinents.

Sous-titre de la conférence: face à la décroissance: l'utilisation de techniques administratives externes au domaine de la bibliothéconomie traditionnelle

Monsieur André Gagné s'étant excusé, la conférence n'a pas eu lieu mais la remise de son texte nous a été faite.

Micheline Drapeau, bibl. prof.

* * * * *

SESSION A-2

LE BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL, UN CONCEPTEUR DE SYSTEMES

La première interrogation que nous a laissé l'atelier sur le bibliothécaire, un concepteur de systèmes est de savoir si notre rôle est de concevoir des systèmes d'information. Pour monsieur Georges Cowan, nous devrions laisser ce rôle aux analystes de systèmes et nous concentrer sur les systèmes documentaires.

Autant dans la partie théorique des systèmes d'information que dans l'application que constitue les systèmes documentaires, l'importance de l'analyse préalable a été soulignée. Prendre plus de temps pour l'analyse, même si les résultats ne sont pas immédiats, permet de mettre en place un système où les problèmes de fonctionnement en cours de route seront beaucoup moins importants. Dans les étapes de la démarche d'analyse monsieur Cowan a insisté sur la nécessité de préciser le degré de perfection qu'on attend du système en regard des

des montants qu'on est prêt à y investir. Une fois cette démarche faite il faut savoir s'arrêter et passer à l'action. L'animateur a reproché aux bibliothécaires de chercher des solutions déjà existantes plutôt que d'innover.

En deuxième partie, George Cowan s'est attaché au système documentaire et à une de ses composantes: le thésaurus.

Deux idées maîtresses se sont dégagées de son exposé: d'une part, le professionnel de la documentation néglige souvent de prendre toutes les responsabilités qui lui incombent dans la conception des systèmes; d'autre part, la participation du personnel dès la phase initiale du projet est une condition essentielle de réussite.

L'expertise du bibliothécaire doit s'exercer dans la définition des objectifs, dans l'analyse des besoins en matière de produits, de performance, de confidentialité, etc. et dans la conception du langage documentaire. Lui reviennent également la révision en détail de la conception architecturale, le lobby auprès des autorités qui doivent approuver et lancer le projet et enfin la commercialisation du projet. Quant à la participation du personnel, plusieurs raisons la justifient entre autres l'augmentation de motivation qui s'ensuit généralement.

Si le champ d'action laissé aux bibliothécaires par monsieur Cowan peut sembler large à beaucoup, ne pouvons-nous pas nous demander si nous ne devons pas viser à prendre une place plus grande encore? Plusieurs participants ont par ailleurs exprimé le désir de poursuivre la réflexion amorcée en approfondissant davantage la conception de systèmes documentaires. Une session de formation portant sur des études de cas pourrait répondre à ce besoin.

Mireille Cliche, Maud Godin

* * * * *

SESSION B-2

LE BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL ET LE MARKETING

Produit culturel, la bibliothèque est assujettie aux lois du marché. Elle est ressource particulière devant un usager défini. C'est pourquoi le marketing est un outil essentiel à son bon fonctionnement. Cependant, un danger surgit quand, coûte que coûte, des "modèles" sont adaptés, sans égard aux particularités de la bibliothèque. Seule une étude du milieu peut arriver à bien cerner les priorités et les actions à entreprendre pour maximiser le service à la clientèle.

Après nous avoir brièvement initiés à la théorie du marketing, Richard Boivin s'est particulièrement inspiré de son expérience en milieu universitaire pour illustrer ses propos. Une bibliothèque universitaire doit obligatoirement tenir compte des spécialisations offertes par l'institution et reposer son développement sur les secteurs de pointe, accélérer la disponibilité des volumes, assouplir, si besoin est, ses heures d'ouverture, etc. Quelle décision prendre par exemple devant l'éventualité de convertir un catalogue sur fiches en catalogue collectif sur microfiches compte tenu de la résistance au changement. Bref, c'est en partant des usagers que peuvent s'orienter les politiques de développement des bibliothèques.

Louise Cayer, étudiante

SESSION C-2

VIDEOTHEQUE: MARKETING ET IMPLANTATION: ETAPES A FRANCHIR

La nouvelle technologie vidéo offre des moyens nouveaux et intéressants de véhiculer l'information de type documentaire ou de type loisir. Sa popularité croissante et son taux de pénétration créent de nouveaux besoins et de nouvelles attentes de la part des usagers de centres de documentation spécialisés et de bibliothèques de tous genres.

C'est dans cette optique que Silvie Delorme a décrit les étapes à suivre pour implanter un service de vidéothèque dans un centre documentaire. Madame Delorme a souligné l'importance de bien connaître les raisons pour lesquelles un tel service sera implanté et les buts de ce service. Il faut également tenir compte des moyens financiers et humains à sa disposition et il faut connaître les caractéristiques et besoins de la clientèle visée. Le choix de l'équipement et des fournisseurs des vidéos devrait être fait avec beaucoup de discernement. Evidemment, le succès d'un service de vidéothèque repose sur sa promotion et son évaluation.

Une présentation compacte et cohérente et les interventions des participants ont constitué un bon point de départ pour le néophyte et une source de nouvelles idées et approches pour le spécialiste.

Edward A. Collister, bibl. prof.,

* * * * *

SESSION D-2

LA GESTION DE LA DECROISSANCE ECONOMIQUE

Améliorer la productivité!!! Qui d'entre nous ne s'est pas imposé cet objectif au cours des dernières années. Quel cauchemar! Restrictions budgétaires, gel des effectifs, campagne de dénigrement dont ont été victimes les employés des secteurs publics et parapublics, coupures de salaires...

L'exposé de monsieur Côté, clair et bien structuré, tombait à point. Il nous a permis de bien distinguer les notions de production, de productivité et de performance trop souvent confondues. Le temps ne nous a pas permis de discuter à fond des méthodes d'évaluation de nos services mais nous a offert des pistes de réflexion fort intéressantes.

Peut-être ne s'agirait-il pas de faire PLUS avec moins mais de faire MIEUX avec les ressources dont nous disposons!

L'innovation technologique devrait nous aider à atteindre cet objectif. Le livre ne disparaîtra pas de sitôt. Pour quelques décennies encore, nous aurons à gérer des masses de documents sous diverses formes. En libérant les individus des tâches routinières et fastidieuses, les nouvelles technologies leur permettront de consacrer plus de temps au service des usagers, d'y être plus efficaces, augmentant ainsi la "performance" de la bibliothèque.

Louise St-Pierre, bibl. prof.

PLAN BIENNAL

Les membres de la C.B.P.Q., réunis lors du XIVe congrès, ont participé à une séance de travail intense qui avait pour but de vérifier les orientations à moyen terme de notre organisme.

Le plan biennal avait pour thème: le bibliothécaire, un professionnel incompétent, déficient, absent et ignorant. Pour ceux qui auraient pu mal entendre le thème ou mal lire, le titre du thème fut répété. Cela visait à provoquer notre auditoire.

Chaque animateur présentait une partie du thème en un court exposé. Réjean Savard a débuté par un exposé sur la formation professionnelle (incompétence vs compétence). Alain Perrier nous a entretenu des conditions d'exercice (déficience vs efficacité). Rachèle Tremblay avec geste à l'appui, a abordé l'importance de l'image et des relations publiques (absence vs présence). Diane Mittermeyer a fait le point sur la définition de la recherche dans le milieu bibliothéconomique et sur l'information (ignorance vs savoir). Puis les membres réunis en ateliers ont discuté des quatre thèmes proposés. Vous trouverez leurs suggestions dans les pages qui suivent.

* * * * *

ATELIER PLAN BIENNAL

Formation professionnelle

Animateur: Réjean Savard
Le bibliothécaire: un incompétent?
Quel est notre besoin en formation continue?

Durée: la période de formation pourrait durer de 3 à 5 jours. Une journée ne suffit pas. On reçoit alors trop d'informations à la fois et on ne va pas assez en profondeur. Une semaine serait plus pratique pour les gens de l'extérieur.

Coût: peu d'employeur remboursent les frais, d'où l'importance du sujet qui doit s'appliquer directement au vécu du bibliothécaire. On pourrait se faire rembourser plus facilement si le cours est échelonné sur plusieurs jours. Ce pourrait être un cours du soir. Dans le monde scolaire aucun budget n'est alloué au perfectionnement.

Publicité: on aimerait recevoir le programme des journées de formation dans un envoi spécial.

Thème: ce pourrait être l'information documentaire ou la gestion.

Rôle de l'école: la Corporation pourrait négocier avec l'école pour recevoir un certificat de post-maîtrise d'une durée de 45h. Ce pourrait être 5 jours avec au départ une sélection des étudiants, des lectures à l'avance et suivi d'un travail synthèse. Il serait bon que l'école décentralise son action, qu'elle accepte de donner des cours à Québec par exemple.

Période de l'année: pour le niveau scolaire, collégial ou universitaire, ces cours pourraient se donner pendant une période creuse.

Personnes-ressources: on pourrait, si ce n'est pas trop cher, faire venir des experts pour nous entretenir d'un sujet en particulier, Ex.: un séminaire sur la classification Dewey.

Danièle Baillargeon, bibl. prof.
Présidente du comité de formation
professionnelle

* * * * *

ATELIER PLAN BIENNAL

Relations publiques

Les discussions de cet atelier ont principalement tourné autour du débat suivant: "Notre profession doit-elle changer de nom pour que notre travail soit mieux perçu dans la société?"

En faveur d'un changement de nom

La perception que la société a de notre travail est liée à notre titre de "bibliothécaire professionnel". Le terme de "bibliothécaire" véhicule une image embarrassée de vieux préjugés. De plus, la profession de bibliothécaire a été "cataloguée" comme profession féminine avec tous les inconvénients que cela peut entraîner dans plusieurs milieux. On obtiendrait donc une image sociale plus positive si la C.B.P.Q. adoptait un autre nom.

Contre un changement de nom

Un changement de nom ne changerait rien à la réalité. On pourrait même se "faire avoir" (e.g., les inconvénients du statut de Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement dans le monde de l'éducation). Le concept de "spécialiste en science de l'information" est un concept nébuleux alors que le concept de "bibliothécaire" est connu. Avant de faire connaître un titre dans le public, ça prend du temps...

Indifféremment au titre de notre profession

Il faut se donner un contenu à coller à notre image: ce qui est important, c'est de donner i.e. de diffuser l'information dont la clientèle a besoin.

En conclusion

Notre action doit être à la fois individuelle et collective: individuellement, nous devons nous faire valoir dans notre milieu; collectivement, nous devons agir en nous servant des mass-média (surtout lorsque ces derniers projettent de nous une image négative, voire erronée) et en défendant le droit des autres à l'information.

Ainsi, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec s'est fait reconnaître auprès du ministère des Affaires culturelles comme porte-parole officiel pour les questions de livres et de lecture. Mais il faudrait aller plus loin et agir au niveau des télécommunications et des nouvelles technologies en général. Dans ses interventions relatives à l'information, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec doit se faire le porte-parole de ceux qui n'ont pas de voix.

Jean Fortin, bibl. prof.

* * * * *

ATELIER PLAN BIENNAL

L'avenir du comité de la recherche

Après quatre années de travail, le comité de la recherche en arrive à une profonde remise en question de son rôle. A l'atelier (Plan biennal) du vendredi 6 mai 1983, madame Diane Mittermeyer a lancé aux membres présents, des questions fondamentales pour la poursuite des activités du comité de la recherche: les bibliothécaires s'intéressent-ils(elles) à la recherche? Désirent-ils(elles) que la C.B.P.Q. continue à oeuvrer dans ce secteur? Et, si oui, vers qui le comité doit-il diriger ses efforts?

La jeunesse de notre discipline et le travail, souvent énorme, que représente notre pratique professionnelle, semblent des obstacles qui éloignent les bibliothécaires de la recherche. Mais les travaux de recherche fondamentale ne sont pas les seuls qui peuvent bénéficier à la profession. Madame Mittermeyer a d'ailleurs noté que des travaux pratiques

reliés à l'organisation de la bibliothèque ou aux tâches du bibliothécaire sont autant de travaux de recherche dont la diffusion serait profitable à l'ensemble de la communauté professionnelle.

La recherche en bibliothéconomie prendra un essor dans la mesure où les bibliothécaires eux-mêmes prendront conscience de leur valeur et de leur compétence et qu'ils accepteront d'en faire bénéficier leurs collègues. Dans cette perspective, le comité de la recherche, au cours de prochaines années, devrait, non pas se saborder comme l'idée en a été suggérée, mais au contraire, entreprendre une sensibilisation des bibliothécaires sur la valeur de leur travail et une diffusion des travaux en cours dans tous les secteurs susceptibles de rejoindre les bibliothécaires dans leurs préoccupations. La publication de notes de recherche - qui pourraient paraître à l'intérieur d'ARGUS - serait à court terme, le mode privilégié pour susciter cet éveil des bibliothécaires à la recherche, éveil qui a été souhaité par tous les participants à l'atelier.

Gilles Gallichan, bibl. prof.

Procès-verbal de la 14e assemblée générale annuelle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, tenue au Motel Universel à Ste-Foy, le vendredi 6 mai 1983.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 15h00.

2. Constatation du quorum

Les membres du comité du quorum informent le président qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par _____ appuyé par _____
que le projet d'ordre du jour figurant en Annexe I, soit adopté avec les modifications suivantes:

13. Amendements au Règlement concernant les membres

14. Rapport du comité d'élection

14.1 Election à la vice-présidence

14.2 Election aux sièges d'administrateurs

15. Ajournement

2e partie

16. Proclamation de l'élection du nouveau comité administratif

17. Résolutions

18. Affaires nouvelles

18.1 Congrès 1984

19. Levée de la séance

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Adoption du procès-verbal de la 13e assemblée générale annuelle

Il est proposé par _____ appuyé par _____
que le procès-verbal de la 13e assemblée générale soit adopté.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Suites données aux résolutions de la 13e assemblée générale annuelle

La secrétaire nous renvoie à son rapport à la page 6 du Rapport annuel de 1982.

6. Rapport du président, Paul-Emile Filion

Le rapport du président publié aux pages 2-5 du Rapport annuel 1982 est reçu par l'assemblée générale.

7. Rapports administratifs

Il est proposé par Colette Rivet, appuyé par _____, que soient reçus les rapports de la secrétaire, du trésorier et des directrices générales, publiés aux pages 6-13 du Rapport annuel 1982.

ADOpte A L'UNANIMITE

8. Etats financiers 1982

Il est proposé par Michel Boisvert, appuyé par Colette Rivet, que soient adoptés les états financiers vérifiés pour l'année 1982, publiés aux pages 15-25 du Rapport annuel 1982.

ADOpte A L'UNANIMITE

9. Choix du vérificateur

Il est proposé par Michel Boisvert, appuyé par Colette Rivet, que monsieur Fernand McDuff agisse à nouveau à titre de vérificateur pour le prochain exercice financier.

ADOpte A L'UNANIMITE

10. Prévisions budgétaires 1983

Il est proposé par Michel Boisvert, appuyé par Michelle Bachand que soient reçues les prévisions budgétaires 1983, publiées à la page 12 du Rapport annuel 1982.

ADOpte A L'UNANIMITE

11. Rapports annuels des comités, délégués et représentants

Il est proposé par Michel Thériault, appuyé par Madeleine Beaudoin, que soient reçus les rapports des comités, délégués et représentants, publiés aux pages 27-63 du Rapport annuel 1982.

ADOpte A L'UNANIMITE

12. Adoption du projet de "Règlement concernant la discipline des membres"

Il est proposé par Gilbert Lefebvre, appuyé par Madeleine Beaudoin, que soit adopté le projet de "Règlement concernant la discipline des membres" ainsi que les amendements.

ADOpte A L'UNANIMITE

13. Amendement au "Règlement concernant les membres"

Il est proposé par Michel Boisvert, appuyé par Silvie Delorme, que soit modifié l'article 17 du "Règlement concernant les membres".

ADOpte SUR DIVISION

14. Rapport du comité d'élection

La présidente du comité d'élection, madame Monique Lecavalier, communique le nom du vice-président élu et désigné en mai 1983, monsieur Gaston Bernier. Les cinq autres administrateurs élus par vote postal sont, par ordre alphabétique:

Madeleine Beaudoin
Mario Day
Helen Howard
Maud Lefebvre
Pierre Meunier

à qui vient s'ajouter Gaston Dumont

15. Ajournement

Il est proposé par Michel Thériault, appuyé par Rachèle Tremblay, que l'assemblée générale annuelle soit ajournée à 17h00.

L'assemblée reprend à l'heure prévue.

16. Proclamation de l'élection du nouveau comité administratif

La présidente du comité d'élection, madame Monique Lecavalier, annonce les résultats des élections aux postes du comité administratif.

Rachèle Tremblay, présidente
Gaston Bernier, vice-président, président désigné en 1984
Pierre Meunier, trésorier
Madeleine Beaudoin, secrétaire
Michelle Bachand, conseillère

17. Résolutions

Monsieur Filion, président de l'assemblée invite le président du comité des résolutions, monsieur Michel Thériault, à présenter les résolutions.

RESOLUTION 1

Résolution soumise par Rachèle Tremblay, appuyée par Michelle Bachand,

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale remercient M. Paul-Emile Filion pour sa contribution exceptionnelle à la cause des bibliothèques et à l'avancement de toute notre profession; ils lui réitèrent l'assurance de leur profonde estime pour son dévouement et pour le poids de son engagement durant son double mandat.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 2

Résolution soumise par les membres du Bureau, appuyée par Onil Dupuis.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale remercient le comité organisateur du 14e Congrès: Normand Guérette, président; Mario Day, Pierre Meunier, Laurent Dubé, Pierre Guilmette, Louise Savard, Mireille Cliche, Donald McKenzie, Claudette Roy, Ginette Ruel, Michel Gélinas, Jean-Pierre Roy, Michelle Lamoureux, pour la qualité des activités prévues ainsi que pour la pertinence du thème choisi.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 3

Résolution soumise par les membres du Bureau, appuyée par Onil Dupuis.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale félicitent l'Institut canadien qui a su parrainer une réalisation aussi magnifique que la nouvelle bibliothèque municipale.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 4

Résolution soumise par les membres du Bureau, appuyée par Onil Dupuis.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale remercient et félicitent la ville de Québec ainsi que monsieur le maire, Jean Pelletier, qui ont cru et mené à terme un si beau projet de bibliothèque qui fait honneur à toute la province.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 5

Résolution soumise par les membres du Bureau, appuyée par Onil Dupuis.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale tiennent à adresser leurs plus sincères félicitations à monsieur Sauvageau, bibliothécaire, pour l'excellence de son travail et la splendeur des résultats.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 6

Résolution soumise par Silvie Delorme, appuyée par Danièle Baillargeon.

Attendu que le rôle du bibliothécaire est plus ou moins bien connu du grand public.

Attendu que la Corporation est déjà sensibilisée à ce problème et a réalisé plusieurs projets pour promouvoir la profession.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale demandent que les actions entreprises en ce sens soient poursuivies et intensifiées.

ADOpte A L'UNANIMITE

RESOLUTION 7

Résolution soumise par Denis Boyer , appuyée par Marie Duhamel.

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en assemblée générale demandent que soit étudiée la possibilité d'un congrès conjoint ASTED-CORPO en 1984 à Hull.

ADOpte SUR DIVISION

18. Affaires nouvelles

18.1 Congrès 1984

Denis Boyer, président du comité organisateur du congrès 1984 invite l'assemblée générale à participer au futur congrès qui aura lieu à la Maison du citoyen à Hull, du 3 au 5 mai 1984.

Le thème sera:

La Bibliothèque: utopie d'hier, réalité d'aujourd'hui
Bibliotics : yesterday's dream, today's reality

19. Dissolution de l'assemblée

Il est proposé par Rachèle Tremblay, appuyé par Michel Thériault que soit dissoute l'assemblée générale.

Il est 10h15.

Le président,
Paul-Emile Filion, S.J., bibl. prof.

La secrétaire,
Madeleine Laliberté, bibl. prof.

APPEL AUX SOUVENIRS

COMME PLUSIEURS D'ENTRE VOUS LE SAVEZ PEUT-ETRE, LE COUVENT DE SILLERY A ETE INCENDIE AU MOIS DE MAI DERNIER ET NOTRE CHERE SECRETAIRE, MADELEINE LALIBERTE A TOUT PERDU DANS CE SINISTRE. NOUS DEMANDONS DONC VOTRE COLLABORATION POUR RETRACER LES DIFFERENTS ELEMENTS MANQUANTS OU ERRONES DANS LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

AU NOM DE TOUS LES MEMBRES DE LA CORPORATION, NOUS DESIRONS EGALEMENT OFFRIR NOTRE SYMPATHIE ET NOTRE APPUI A MADELEINE LALIBERTE QUI A DÛ TRAVERSER CETTE DIFFICILE EPREUVE.

L'APRES-CONGRES

Extraits de lettres de l'ex-président

A Rachèle Tremblay, la nouvelle présidente

Permettez-moi de vous exprimer par écrit ce qu'une certaine timidité m'a sans doute empêché de vous dire en public, samedi dernier, à la fin de la réunion annuelle de Québec.

Vous avez tous les atouts pour réussir une présidence exceptionnelle.

D'abord, malgré votre jeunesse relative, vous avez déjà accumulé l'expérience des bibliothèques scolaires, puis celle de deux CEGEPS, à André-Laurendeau où, avec le CEGEP Montmorency, vous avez été la première au Québec à introduire l'informatique, puis au CEGEP Saint-Laurent. Vous avez pris le temps d'obtenir une maîtrise en bibliothéconomie à McGill et un D.S.A. aux Hautes Etudes.

Mais c'est en particulier par votre travail au sein des comités et bureaux de la CORPO que vous avez acquis cette connaissance des dossiers et cette assurance qui nous rassure. On a pu apprécier votre performance récente au comité des relations publiques où vous avez obtenu pour la Corporation et pour l'ASTED la magnifique contribution d'Yvon Deschamps et, plus récemment, à la coordination des ateliers sur le plan biennal au congrès de Québec.

Comptez sur nous tous pour vous seconder.

* * * * *

A Normand Guérette, l'organisateur du congrès de Québec

Encore une fois, félicitations et grand merci pour ce qu'on m'assure a été le congrès le mieux réussi depuis la fondation de la Corporation.

Merci à toute l'équipe qui depuis plus d'un an a d'abord discuté le thème, a su le vendre, et le traiter d'une façon sérieuse. Les activités sociales ont ajouté une note de convivialité très nécessaire dans une corporation orientée vers le service de la société.

Vous voudrez bien transmettre à vos collègues du comité d'organisation l'expression de ma reconnaissance.

* * * * *

A Clément Richard, le ministre des Affaires culturelles

Grand merci pour avoir participé à l'ouverture du congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec le 5 mai dernier.

Votre présence et bien davantage votre discours, étoffé de faits et de chiffres, constituaient une contribution exemplaire aux initiatives et projets de la Corporation.

Ce texte, que, personnellement, j'ai trouvé objectif et prometteur, nous avons l'intention de le publier dans un numéro prochain de notre bulletin Argus Journal.

Vous pouvez compter sur la coopération entière de la nouvelle présidente, Mme Rachèle Tremblay, du CEGEP de Saint-Laurent.

* * * * *

A Jean Pelletier, le maire de la Ville de Québec

Les membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec vous remercient pour votre accueil si chaleureux du vendredi 6 mai dernier à la nouvelle "Bibliothèque centrale", un joyau pour l'Institut canadien et pour la ville de Québec.

Votre mot de bienvenue nous a renseigné sur le rôle de l'Institut canadien de Québec et de votre administration. J'espère avoir exprimé correctement l'admiration de mes collègues au cours de ma brève intervention.

Soyez assuré, monsieur le maire, que les bibliothécaires se souviendront longtemps de cette fin d'après-midi où ils ont partagé la fierté des citoyens de la ville de Québec. Ils souhaitent que cette magnifique pièce d'architecture serve pleinement vos concitoyens et provoque une saine émulation pour les autres villes du Québec.

* * * * *

A Philippe Sauvageau, directeur général de la bibliothèque, Institut canadien de Québec

Les membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, qui ont visité la magnifique "Bibliothèque centrale" le 6 mai dernier, se souviendront longtemps de cette découverte d'une bibliothèque de rêve ou, plus justement, d'une vraie médiathèque.

Nous savions d'ailleurs qu'une maison de la culture où Philippe Sauvageau aurait son mot à dire serait légèrement dramatique, sinon un peu théâtrale, au meilleur sens du mot.

Nous vous souhaitons une nombreuse clientèle qui saura profiter pleinement des ressources mises à sa disposition. Votre succès constituera le meilleur appui aux efforts de vos collègues oeuvrant dans le champ de l'information documentaire, sous toutes ses formes.

* * * * *

A Laurent Laplante, le conférencier invité à la séance d'ouverture

Les membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, qui assistaient à la séance d'ouverture de notre récent congrès, m'ont dit leur appréciation de votre texte, communiqué d'une façon si directe et bienveillante, stimulante surtout.

C'était vraiment un "keynote speech" qui a donné le ton à nos assises et dont l'écho s'entend encore. J'espère que les autres membres de la Corporation, absents du congrès, auront l'avantage de lire des extraits, tout au moins, de votre discours.

A ce congrès, la Corporation a adopté un Code de déontologie, orienté plutôt vers la pratique individuelle. Votre texte nous a rappelé, d'une façon non équivoque, notre responsabilité "corporative". C'est une dimension qu'on évite parfois sans mauvaise volonté, ou qu'on peut sembler minimiser dans la réalité quotidienne.

Merci donc, monsieur Laplante, pour ce message très bien pensé, adapté à nos préoccupations les plus profondes, un défi pour notre Corporation.

* * * * *

A Denis Vaugeois, ancien ministre, l'auteur du PLAN

Comme vous le savez sans doute, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a profité de son congrès annuel de 1983, à Québec, pour souligner la contribution exceptionnelle que vous avez apportée à l'essor des bibliothèques publiques du Québec.

Déjà, non seulement les bibliothécaires, mais tous ceux qui au Québec s'intéressent au livre et à la lecture, connaissent le "Plan Vaugeois" et c'est sous ce vocable que vous passerez probablement à l'histoire. Après avoir contribué à faire connaître l'histoire du pays, vous avez eu l'occasion, et vous l'avez acceptée pleinement, de "faire" l'histoire.

Le 7 mai dernier, monsieur Pierre Matte a exprimé, au nom des membres de la Corporation, notre admiration et notre reconnaissance pour votre intervention exceptionnelle dans le domaine des bibliothèques publiques. Ci-joint le texte de l'éloge qu'il avait composé.

Nous aurons l'occasion dans les prochaines semaines de vous présenter, ainsi qu'à monsieur Matte, un autre fils de la Mauricie que nous avons voulu saluer à l'occasion de sa retraite, un signe sensible de notre estime et un gage de notre souvenir.

* * * * *

A Pierre Matte, le jeune vétéran du Service des bibliothèques publiques du Québec

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, dont vous avez été membre dès le début, a voulu souligner votre contribution au monde de la bibliothéconomie à l'occasion de votre retraite du poste de directeur du Service des bibliothèques publiques.

L'éloge que la Corporation a formulé lors de sa réunion annuelle, le 7 mai, exprimait l'admiration de nous tous pour une carrière si digne et si riche pour l'ensemble des bibliothèques et des bibliothécaires du Québec.

Merci pour avoir exprimé, en termes éloquentes et délicats, l'estime et la reconnaissance de la Corporation pour monsieur Denis Vaugeois. Nous savons que vous avez été associé, plus que tout autre, à la préparation et au succès du "Plan Vaugeois". Il convenait donc que la Corporation vous honore, tous deux, à la même occasion.

La Corporation, ces jours-ci, vous offrira un signe sensible de ses sentiments à votre égard.

Soyez assuré, cher monsieur Matte, que la Corporation continuera à compter sur votre collaboration, discrète et efficace.

* * * * *

A Richard Greene, le président de l'ASTED

Merci pour votre participation à la réunion annuelle de la Corporation, au début de mai, à Québec.

Vous avez été témoin de l'intérêt de nos membres, dont beaucoup sont aussi membres de l'ASTED, pour leur perfectionnement personnel, pour leur vision du futur, pour le développement des bibliothèques de tous genres. Il faut être des bibliothécaires "en mutation" pour des bibliothèques et des médiathèques également en évolution rapide.

Pour ce faire, la Corporation, comme vous le savez très bien, désire sérieusement coordonner ses efforts avec tous ceux qui, organismes et personnes, partagent les mêmes préoccupations.

* * * * *

To Paul Kitchen, Executive Director, Canadian Library Association

The 800-strong Corporation of Professional Librarians of Quebec met in Quebec City, May 7-9, for its 14th annual meeting. This was the most successful reunion to date by the attendance and the interest in the various discussions and panels that took place.

Two important decisions were made: first, the adoption of a Code of Ethics (Code de déontologie) which had been previously discussed with the legal experts of the Government of Quebec, and second, the increase in the annual membership fee to 155\$ (from 140\$) for full members and to 65\$ (from 60\$) for associate members (non-Quebec and retired colleagues).

As your representative to the Corporation, I presented the greeting and the best wishes of the CLA and of yourself to the group at the opening session. In the next few weeks, I shall send a report of the conference to your office.

I plan to attend the Winnipeg conference, as the representative of the Corporation.

A Diane Mittermeyer, la présidente de l'ABQ/QLA

Merci pour le salut et bons voeux de l'ABQ/QLA que vous avez présentés à la Corporation à la séance inaugurale de notre congrès récent à Québec.

Vous savez bien, car depuis deux ans nous avons travaillé ensemble au Bureau de la Corporation, que celle-ci tient absolument à ce que ses initiatives soient conçues et poursuivies en pleine consultation avec les autres organismes et personnes qui oeuvrent dans le même domaine, bien plutôt qu'en suivant des voies parallèles, comme ça se produit trop souvent.

Je suis sûr que la nouvelle présidente et les membres du C.A. et du Bureau partagent ces idées et ces sentiments profonds.

Bons voeux pour l'ABQ/QLA en sa cinquante-et-unième année d'existence.

DOSSIERS ET NOUVELLES

CONCORDIA UNIVERSITY

Anne M. Galler, Associate Professor and Head of the Library Studies Programme at Concordia has been elected to the IFLA Section on School Libraries and will attend the meeting in Munich August 1983.

VIDEO

Une étude sur la possibilité d'un service de prêt ou de consultation de vidéo en bibliothèque publique est en cours à St-Jean. Contactez

Projet Vidéo

171 rue Champlain

St-Jean-sur-Richelieu

J3B 6V5

* * * * *

MCGILL UNIVERSITY

The following seminars have been arranged. Please contact Charlie Hurt 392-5945 or Camille Côté 392-5935 if you have any interest in attending one or more.

9 August - 10 August: Chemical Abstracts Online; 30 August - 2 Sept.: BIOSIS; 29 Sept. - 30 Sept.: Informatech; 4 Oct. - 5 Oct.: INSPEC; 6 Oct.: Management Contents; 24 Oct. - 28 Oct.: DIALOG; 16 Nov.: Informatech; 1 Dec. - 2 Dec.: Informatech.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

Le comité du Réseau des ressources de la B.N.C. projette de dresser un inventaire des inventaires de collections de bibliothèques dressés au Canada par divers groupes, organismes et particuliers. Deux documents seront produits: une bibliographie annotée des inventaires de collection et, tirée de cette bibliographie, une liste provisoire des collections notables des bibliothèques canadiennes répertoriées depuis 1970.

Nous demandons donc à tous ceux qui auraient des inventaires dressés depuis 1970 qui touchent les collections de recherche dans tous les domaines, y compris des inventaires de collections de bibliothèques individuelles et les imprimés décrivant des collections spéciales, d'envoyer des copies de ces documents à Hope Clément, directeur général adjoint de la Bibliothèque nationale du Canada et secrétaire du Réseau des ressources à:

Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0N4

* * * * *

CITE DE LASALLE

Message aux bibliothèques publiques et scolaires

Avez-vous de la difficulté à trouver des renseignements sur certains animaux lors des recherches des élèves? Oui! Nous aussi avons eu ce problème. Pour maximiser notre utilisation de: La Faune (Franson); La Vie privée des animaux (Hachette); Private lives of animals (F. Warne);

Vie secrète des bêtes (Hachette); Comment ça marche (Série Walt Disney 4 vol.),

nous avons fait des index-maison. Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec la Section Jeunesse, bibliothèque municipale LaSalle, 414, Lafleur, H8R 3H6, ou Louise à 367-1000, local 379.

TRIBUNE LIBRE

Ste-Foy, Qué. le 8 mai 1983

Chère amie et madame la Présidente,

La publicité inusitée qui s'est faite au cours de la semaine dernière sur la nouvelle bibliothèque de Québec et le Congrès de la CBPQ qui se tenait dans cette ville à cette occasion, a donné l'idée à ma coiffeuse de me remettre à moi, bibliothécaire, un petit bouquet pour ma présence aux sessions. Si je n'avais pas depuis tant d'années vanté le nom de "bibliothécaire" mais changé mon nom en "agent culturel, agent d'information, documentaliste, etc., etc...", je serais passée inaperçue. Ça, c'est vendre sa profession et non la détruire! Soit dit en passant: "C'est pas en changeant de chemise tous les jours qu'on réussit le mieux à se faire reconnaître".

A la suite du Congrès que je considère plus qu'une réussite et j'irais jusqu'à dire le plus exaltant et le plus vivant jamais connu, j'en suis arrivée à une constatation assez surprenante. Peut-être le fait d'avoir quitté le milieu et de voir les bibliothécaires maintenant beaucoup plus comme des amis que des confrères de travail, je m'aperçois que les bibliothécaires qui critiquent le plus le nom qu'ils portent, plus que la profession elle-même, ne pensent le plus souvent qu'au "signe de piastres" mais surtout semblent être entrés dans la profession presque malgré eux. Comme plusieurs m'ont dit: "... j'avais pas d'autres choix que la bibliothéconomie!"

Je suggère, Rachèle, qu'une enquête interne (on n'a pas à laver notre linge sale ailleurs qu'en famille) soit instituée qui pourrait fort bien s'intituler: "Comment suis-je arrivé(e) à la profession de bibliothécaire?" Deuxième question: "Où ai-je suivi mes cours?" Troisième question: "Qui détruit la profession: le professeur ou le bibliothécaire lui-même une fois sur le marché du travail?" La grande question: Est-ce le bibliothécaire lui-même ou le malaise se trouve-t-il au niveau de l'école? Certaines écoles sont d'apparence beaucoup plus constructives que d'autres. Ou encore, est-ce tout simplement un phénomène de la situation économique et sociale de notre époque?... et la mentalité de certains: "Easy go lucky", i.e. "la loi du moindre effort".

C'EST UN DEVOIR PRIMORDIAL DE LA CORPORATION, A MON AVIS DE
DECOUVRIR LE "BOBO" ET D'Y REMEDIER!

Un sociologue tel monsieur Gagnon du Service des Bibliothèques
publiques serait probablement en mesure d'étudier à fond cette
question et enfin peut-être pourrions-nous éliminer une fois pour
toute de nos congrès cette éternelle préoccupation qui ne devrait
pas en être une.

Si cette constatation pouvait être constructive pour la Corporation
et ses membres, j'en serais bien heureuse. J'ai peut-être été dans
ma vie la bibliothécaire la plus heureuse et la plus convaincue de
tous les membres de ma profession parce que je crois que j'ai com-
pris que le premier devoir d'un bibliothécaire, moyens techniques
modernes ou pas, est de "donner aux plus démunis le savoir qu'il a
en main." Si le bibliothécaire ne vise que le favorisé (qui fait
le plus souvent fi de cette richesse) en s'imaginant se faire va-
loir, il fait fausse route. IL FAUT D'ABORD DONNER CE QUE L'ON A
ET CONSEQUEMMENT PROUVER CE QUE L'ON EST!

J'aurais envie de parodier cette strophe de "Gesthsémanf" "... Vous
n'avez pas compris..."

Toute ma vie, je n'ai vécu qu'avec un seul principe qui pourrait
peut-être s'appliquer à d'autres: "Je m'appelle Joe Meilleur; si
ça fait pas icitte ça fera ailleurs!

Je te permets de reproduire cette lettre dans Argus-Journal si tu
crois qu'elle peut amener des suites... ou des critiques qui pour-
raient devenir "constructives"... et qui me permettrait en même
temps de féliciter à ma manière toute l'équipe de l'organisation
du Congrès '83 à Québec. C'est un exemple de "bibliothécaires
convaincus"!!

Kathleen Mennie-de Varennes, b.p.

INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION

Chers(es) collègues,

Au nom du comité organisateur du congrès 1984, je vous dis: enfin! quelques 370 ans après Samuel de Champlain, 301 ans après Cavelier de Lasalle et 243 ans après La Vérendrye les membres de la Corporation vont quitter l'ombre de la citadelle et l'hospitalière Ville-Marie pour suivre leurs traces et rejoindre les frontières du pays près des Chutes Asticou et Rideau.

L'Outaouais vous attend et à part sa petite histoire, ce congrès marquera l'histoire de la profession parce-que nous y consacrerons un nouveau terme dans le vocabulaire de notre profession.

Le congrès de 1984 portera en effet sur le thème:

La bibliothèque: utopie d'hier, réalité d'aujourd'hui

Bibliotics: yesterday's dream, today's reality

Nous y parlerons de ce nouvel apanage de notre profession au sortir de sa mutation. Nous verrons comment d'autres se sont adaptés à leur nouvel environnement. Nous tenterons de vous faire bénéficier de l'expérience des autres pour mieux accomplir vos tâches professionnelles et mieux servir la clientèle de nos bibliothèques parce-que nous sommes une profession mais une profession de service.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 3-4-5 mai 1984, à la Maison du citoyen à Hull.

André Paul, bibl. prof.
Responsable du comité du thème